

o.301.It.(3).3 - MAT/SED

air	Berne, le 30 septembre 1992					air
Dep.	CP	UM				
sa	CP	U				U
- 6 OKT. 1992						
Ref.	643.05(1)					

Note à Monsieur l'Ambassadeur F. Nordmann

Consulta (Commissione culturale consultiva italo-svizzera)

La XIVe session de la Consulta (Bellinzona, 21 - 22.09.1992) a été une bonne session sur le plan de la substance des échanges. Elle a notamment permis à la délégation suisse de:

1. réactiver un dossier ensablé dans le labyrinthe de l'administration italienne (non-réception des émissions de la RTSI en Italie);
2. tester la volonté de la partie italienne de s'engager pour la solution de problèmes plus récents (ex: ratification par l'Italie de l'accord de co-production cinématographique signé il y a 2 ans, à l'occasion de de la XIVe session de la Consulta, et collaboration insuffisante de l'Italie pour la promotion du Festival de Locarno - nouvelles productions italienne réservées en majorité au Festival de Venise, dont l'ombre pèse sur la programmation de Locarno),
3. mettre en lumière les initiatives prises du côté suisse pour le développement des échanges bilatéraux dans le vaste domaine couvert par la Consulta (symposium sur les relations entre la Suisse et l'Italie initié par l'OFC - modèle: symposium Suisse-Autriche en 1991 - et planifié pour mai 1993, dont le projet sera, a précisé M. Defago, développé en collaboration avec le DFAE, Pro Helvetia et l'Ambassade d'Italie à Berne; décision prise par le Conseil fédéral de développer la présence suisse en Italie septentrionale - "Centro svizzero" de Milan, dont l'ouverture se fera en 1994 si le calendrier actuellement prévu est tenu, et qui abritera une antenne de Pro Helvetia - opérationnelle si le budget redimensionné de la Fondation le lui permet ...).

Ces signaux ont été bien captés par le chef de la délégation italienne, l'Ambassadeur Vattani (Directeur général des relations culturelles au MAE). Mais il est difficile de savoir si leur effet sera plus que momentané. En dépit de la ligne très musclée adoptée dans le contexte du dossier RTSI par le chef de la délégation suisse, le Vice-Chancelier Casanova - bien secondé par le Directeur de la RTSI, M. Blaser -, la nécessité d'opérer d'autres pressions sur la partie italienne pour l'amener à composition me paraît par exemple avérée (la Consulta n'a pas, en elle-même, les



moyens de négocier le virage nécessaire dans cette affaire). La toute récente lettre du Conseiller fédéral Ogi à son collègue italien était indispensable.

Pour le reste, l'on doit se reporter aux - encore trop volumineuses - conclusions adoptées à l'issue de cette session, dont copie est jointe à la présente note (cf. ann. 1).

La Consulta demeure de manière générale, comme cette session l'a confirmé, un instrument d'intérêt limité pour l'Italie, qui préférerait au fond poursuivre le dialogue existant dans le cadre d'un accord culturel sous-tendant un budget correspondant (et validant par exemple l'échange de bourses d'études universitaires dont la base financière vient, a signalé la délégation italienne, d'être remise en question par la Cour des Comptes). L'intérêt de l'Italie est d'autre part axé sur l'élargissement des échanges culturels au niveau national, la place faite à la dimension régionale de ces échanges (collaboration transfrontalière) représentant un pôle d'intérêt secondaire à ses yeux, alors qu'elle est essentielle pour la Suisse italienne (Tessin et une partie des Grisons). Ce décalage se reflète dans la composition respective des deux délégations (cf. ann. 2).

Dans ces conditions, le fonctionnement de la Consulta ne peut que demeurer boiteux.

Le Directeur de Pro Helvetia, M. Frauchiger, qui suivait pour la première fois les travaux de la Commission, a joué le rôle d'observateur attentif que l'on devait attendre de lui en pareil cas, et il sera intéressant de prendre connaissance de ses observations et commentaires (un point "Consulta" pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine "Tripartite", désormais prévue à la mi-novembre d'entente avec Pro Helvetia et l'Office fédéral de la culture). M. Defago (que j'ai sondé à toutes fins utiles au sujet de ce qui précède et qui ne paraissait pas opposé à cette idée) n'est pour sa part intervenu qu'à deux reprises: d'une part pour rappeler l'existence du dossier (en suspens) de l'accord de co-production cinématographique déjà mentionné, et d'autre part pour éveiller l'intérêt de la partie italienne à l'égard du projet de symposium évoqué plus haut, suivant l'ensemble des travaux avec une certaine distance.

Du côté suisse, la dynamique est alimentée principalement par les représentants du Tessin et des Grisons (à noter la participation, pour la première fois à une session de la Consulta, d'un observateur de la Lia Rumantscha, également membre du Conseil de Fondation de Pro Helvetia, M. Chasper Pult).

Le Vice-Chancelier Casanova opère donc dans un contexte doublement délicat - décalage de structures et de finalités entre les deux délégations; bi-polarité de la délégation suisse. Il maîtrise fort bien cette situation à mon humble avis, mais se rend probablement compte que l'heure est venue pour la Consulta de faire mieux la preuve de son utilité.

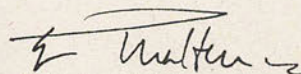
M. Casanova m'a signalé qu'il souhaiterait un contact prochain avec moi pour le follow-up de cette session. Je vous tiendrai bien entendu informé. Au niveau de la DOI/de la Section, c'est en particulier le dossier du "Centro svizzero" qui doit être

- 3 -

désormais suivi de plus près. Notre Consul général à Milan, qui avait été invité (sur ma suggestion) à se joindre à la délégation suisse, m'a proposé de venir à l'occasion à Milan pour faire le point à cet égard. Je prévois donc, sous réserve évidemment de votre accord et de celui de M. Hoffmann, de planifier ce déplacement pour le mois de novembre, en coordination avec Pro Helvetia (la responsable du secteur Italie, Mme Saxer, devrait également être présente à cette occasion).

**DIRECTION DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES**

Section des affaires culturelles
internationales et de l'UNESCO


Sylvie Matteucci

copie à:

- M. l'Ambassadeur F. Pianca, Ambassade de Suisse à Rome
- HO, DAD
- BOM/TA/DRY/EI/DT